



NOTICE D'UTILISATION DU SERVICE NUMÉRIQUE <u>AIGLE</u>

Au service de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers

La lutte contre les constructions et installations illégales dans les zones agricoles, naturelles et forestières inconstructibles, qui constitue par ailleurs un délit, soulève de nombreux enjeux. Ce phénomène, souvent désigné localement par les termes de cabanisation ou détournement d'usage, provoque notamment des atteintes à l'environnement, une perte précieuse de terres agricoles, ainsi qu'une exposition accrue des personnes à des risques tels que les inondations ou les incendies de forêt.

1 - Qu'est-ce qu'AIGLE?

- Aigle est une solution numérique exploitant l'intelligence artificielle pour détecter et suivre automatiquement les constructions et installations illégales situées dans les zones agricoles, naturelles et forestières.
- Son fonctionnement repose sur la comparaison d'images aériennes ou satellitaires prises à différentes périodes, permettant d'identifier de nouveaux éléments ou des objets déjà présents sur des parcelles où aucune construction n'est autorisée en raison de leur inconstructibilité.
- Les détections sont représentées sur une carte interactive à l'aide de formes (carrés ou cercles) de différentes couleurs, selon la nature des objets identifiés, tels que caravanes, mobil-homes, constructions permanentes, piscines ou épaves de bateaux.
- Chaque objet détecté est associé à des informations spécifiques : parcelle concernée, commune, zones à enjeux (agricoles, naturelles, inondables, exposées aux incendies), coordonnées géographiques et date d'apparition ou d'antériorité.
- Un statut est attribué à chaque objet, précisant les actions entreprises ou en cours.

E LA TRANSITION COLOGIQUE

AIGLE



- AIGLE est accessible depuis l'adresse URL : https://aigle.beta.gouv.fr/
- Il est préconisé d'utiliser les navigateurs web Chrome ou Firefox (utilisable sur Ordinateur et Tablette.





- L'outil est destiné à être mis à disposition des DDT(M) et des collectivités afin de lutter contre les constructions et installations illégales dans les zones agricoles, naturelles et forestières inconstructibles.
- AIGLE a pour objectif d'offrir une vision globale des constructions et installations illicites dans les zones agricoles, naturelles et forestières inconstructibles grâce aux détections, d'améliorer leur suivi, de les localiser avec un ciblage plus précis, de prioriser les actions à mener sur le territoire et d'évaluer leur impact.

2 – Comment se connecter à AIGLE ?

 Depuis la page de connexion, en renseignant les identifiants qui vous ont été préalablement transmis, puis en cliquant sur *Connexion*.



Page de connexion



Réinitialisation du mot de passe

 En cas de difficulté pour vous connecter, vous pouvez procéder à la réinitialisation de votre mot de passe ici.

3 - Comment utiliser AIGLE?



Vue principale d'AIGLE (plan)



Vue principale d'AIGLE (photo aérienne)

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AIGLE



- Il s'agit d'une cartographie, qui met en lumière l'ensemble des « objets » représentants le phénomène de cabanisation.
- L'outil, grâce à de nombreux filtres, et autres boutons d'action, permet d'être plus efficace dans le ciblage des constructions et installations illégales sur le territoire.

Bouton	Description
Q Rechercher par adresse	Ce bouton permet d'accéder à la vue cartographique de l'adresse sélectionnée, ou de la position actuelle de l'utilisateur.
M	Ce bouton permet de rechercher une parcelle en saisissant les informations de la commune, de la section ainsi que de la parcelle concernée.
V	Ce bouton permet de filtrer les objets, en fonction de plusieurs critères (le score de précision, la prescription, le type d'objets, les statuts de validation et de contrôle, ainsi que les zones à enjeux).
	Ce bouton permet de gérer l'affichage des différentes couches (photos aériennes / orthos, photos satellites / pléiades, cadastre et/ou contours communes ainsi que les différents types de zones à enjeux telles que les zones environnementales, à risque fort, naturelles et agricoles).
• Images satellites	Accès rapide qui permet d'afficher ou de cacher les images satellites.
2021 2018 2015 2012	Ce bouton permet de gérer uniquement l'affichage des fonds de carte aérienne (n'agit pas sur le filtre ou l'affichage des objets).



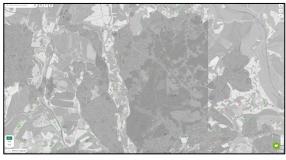
AIGLE



Bouton	Description
Afficher la légende	Ce bouton permet d'afficher la légende, pour repérer plus facilement le type d'objets, sa détection (par photo aérienne ou satellite), ou encore les différentes zones à enjeux.
+ - •	Ce bouton permet de zoomer ou de dézoomer la carte, et de visualiser plus facilement les différents objets sur un territoire ou sur une parcelle.
<u>+</u>	Ce bouton permet de télécharger plusieurs fiches de signalement sur une surface délimitée (30 objets maximum).
	Ce bouton permet de modifier les informations de plusieurs objets sur une surface délimitée (30 objets maximum).
0	Ce bouton permet d'ajouter un objet sur la carte, lorsqu'il n'est pas identifié par AIGLE.
	Ce bouton permet de mettre la carte en mode étendu (mode plein écran).

Afficher la vue Carte vs. la vue aérienne / satellite

 Zoomer ou dézoomer la carte pour afficher les différentes vues (de 200m et au-delà, il s'agit d'un affichage cartographique, à partir de 100m et moins, il s'agit d'une vue aérienne ou satellite).



Vue cartographique



Vue aérienne

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE Liberté Rightité Pattraite

AIGLE



Rechercher une parcelle

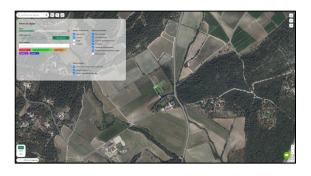




- Saisir dans les champs prévus à cet effet les informations sur la commune, la section et la parcelle recherchée. Les caractères « O » et « 0 » ne sont pas acceptés.
- Pour visualiser le plan cadastral, il suffit de sélectionner l'option dans le menu
 Affichage des couches , puis de cocher Cadastre, et de zoomer de 300 à 50m.
- Il est également possible de rechercher une parcelle en saisissant une adresse, et en navigant sur la carte.

Filtrer les différents objets détectés











- Sélectionner ou désélectionner vos filtres, en fonction du type d'objets que vous souhaitez afficher, mais également des statuts de validation ou de contrôle, ainsi que les différentes zones à enjeux. Par défaut, les objets affichés sont les « non-prescrits ».
- Si vous souhaitez étendre votre ciblage, vous pouvez modifier le score de détection.
 - ⚠ Nous assignons un score de 60 pour s'assurer d'une détection optimale (à ce jour, pour afficher l'objet avec les images satellites, il est nécessaire de mettre le score à 0.

Afficher les différentes couches appliquées





- Sélectionner ou désélectionner les différentes couches en fonction:
- du millésime des images aériennes
- de la géolocalisation des images satellites
- de l'affichage du cadastre
- de l'affichage du contour des communes
- de l'affichage du contour des zones à enjeux

Afficher la légende





- Sélectionner le curseur en bas à gauche de votre écran pour afficher les informations qui permettent d'identifier les éléments présents sur AIGLE.
- Les objets sont définis par une couleur, et une forme (carré ou rond).
- Les zones à enjeux se définissent en fonction des couleurs indiquées.
- Les parcelles sont mises en valeur avec des pointillés orange.

AIGLE



Afficher une grille d'annotation

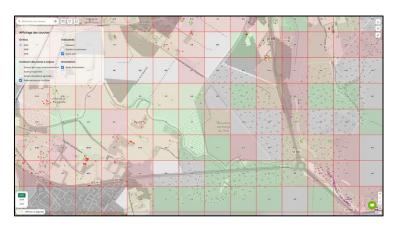
 Afin de suivre l'état d'avancement de la vérification des objets détectés sur AIGLE, il suffit d'afficher la grille d'annotation, qui permet de visualiser par une échelle de couleur, et des informations affichés, le travail mené sur un territoire.



1. Cliquer sur le bouton
Affichage des couches, et sélectionner Grille
d'annotation



2. Visualiser sur une zone l'état d'avancement, avec un ratio : nombre d'objets vérifiés / nombre d'objets détectés



- 3. Dézoomer si nécessaire pour visualiser sur votre collectivité l'avancement :
- vert > terminé
- jaune > en cours
- rouge > non commencé



AIGLE



Sélectionner et visualiser les informations d'un objet détecté





- Sélectionner l'objet concerné en cliquant dessus, une fenêtre sur la droite de votre écran va apparaître, et vous indiquera l'ensemble des informations utiles concernant cet objet (informations générales, type d'objet, la source d'image, le statut de validation et de contrôle, la prescription, et l'historique des détections).
- Plusieurs sont modifiables et vous permettent d'actualiser l'état de situation de l'objet
 - le type d'objet, si l'outil a détecté un objet qui ne correspond pas à la réalité. Vous pouvez ajouter un commentaire libre (hors données personnelles).
 - le statut de vérification et de contrôle, pour actualiser votre action sur le terrain, et mettre à jour la carte en fonction des opérations menées.
 - Pour modifier un objet, il est nécessaire que vous disposiez des droits de modification, rapprochez-vous de votre administrateur.





Définitions clés

 Pour modifier les objets détectés, il est nécessaire de bien appréhender la définition de chaque catégorie proposée, afin d'éviter les erreurs de classification et d'améliorer la précision de la détection.

Statuts de validation

- V
- Non vérifié
- V
- Suspect
- V
- Légal
- V
- Invalidé

Le **statut de validation** d'un objet détecté par le système AIGLE indique son état de vérification et sa conformité.

- Non vérifié: L'objet a été détecté automatiquement par AIGLE, mais sa nature n'a pas encore été confirmée par une intervention humaine.
- Suspect: Un opérateur humain a confirmé qu'il s'agit bien d'une construction ou d'une installation illicite.
- Légal: L'objet détecté est conforme à la réglementation et possède les autorisations nécessaires.
- Invalidé: L'objet détecté par AIGLE a été identifié à tort et ne correspond pas à une construction ou installation illicite. Il s'agit d'une erreur du système.

Statuts de contrôle

- ✓ N
 - Non contrôlé
- ✓ Contrôlé terrain
- Courrier préalable envoyé
- PV dressé
- Astreinte Administrative
- Rapport de constatations rédigé
- Remis en état

Le **statut de contrôle** d'un objet détecté par le système AIGLE décrit l'avancement de la procédure, impliquant la DDTM et la collectivité :

- Non contrôlé: Aucune action entreprise.
- Contrôle terrain : Contrôle physique de l'objet par la collectivité.
- Courrier préalable envoyé : Envoi d'un courrier d'information au contrevenant.
- Procès-verbal: Établissement d'un procès-verbal suite au contrôle.
- Astreinte administrative: Sanction financière infligée par le maire ou un président d'EPCI en cas d'infraction aux règles d'urbanisme.
- Rapport de constatation : Rédaction d'un rapport annexé à la procédure.
- **Remis en état :** Remise en état de la parcelle par le contrevenant.

Zones à enjeux

- Zones à fort enjeu environnemental
 - Zones à risque fort
- ✓ Zones naturelles et agricoles

Les zones à enjeux permettent de délimiter le territoire et d'afficher les objets détectés en fonction des différentes caractéristiques suivantes :

- Zones à fort enjeu environnemental: Natura 2000,
 Zonages naturels, zones humides, sites classés, etc...
- Zones à risque fort : aléas feu de forêt, inondation, etc..
- Zones naturelles et agricoles : PLU-PLUi, RNU, etc..



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AIGLE

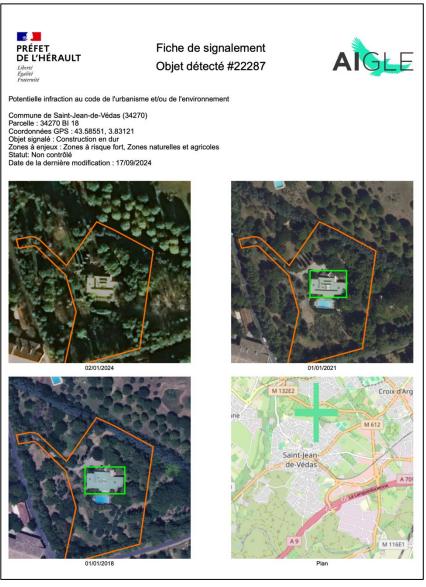


Télécharger une fiche de signalement AIGLE





- Depuis la vue de l'objet, vous pouvez télécharger une fiche récapitulative de l'objet qui reprendra l'ensemble des informations utiles pour vos opérations sur le terrain :
 - les informations détaillées de l'objet (commune / parcelle / coordonnées GPS, type d'objet, statut,
 - les vues aériennes des trois derniers millésimes
 - la situation géographique



Capture d'une fiche de signalement AIGLE



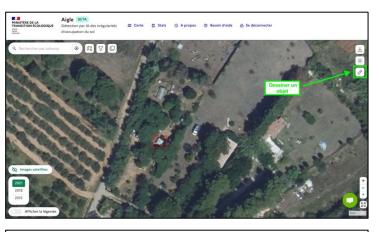
AIGLE



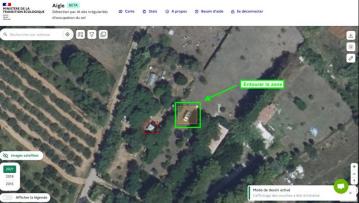
Ajouter un objet non détecté par AIGLE



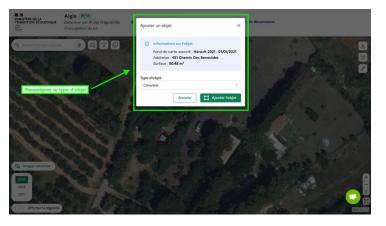
- L'outil étant basé sur l'intelligence artificielle, certains objets peuvent ne pas être détectés (ou sur le terrain, certaines constructions sont très récentes). Il est donc possible de l'ajouter manuellement en cliquant sur le bouton **Dessiner un objet**, puis en sélectionnant à l'aide du curseur la zone concernée.
- Il suffira ensuite de préciser le type d'objet à appliquer, puis de valider la saisie avec le bouton Ajouter l'objet.



1. Cliquer sur le bouton **Dessiner un objet** en haut à droite de votre écran



2. Sélectionner / entourer avec votre curseur la zone concernée



 Définir le type d'objet puis valider avec le bouton **Ajouter** l'objet

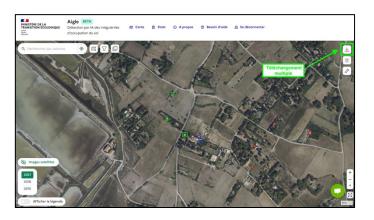




Téléchargement multiple de fiches de signalement



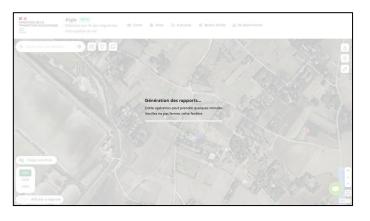
- L'outil permet de télécharger massivement des fiches de signalement sur une surface délimitée. Pour cela, il faut cliquer sur le bouton Téléchargement multiple de rapports.
- Il suffira ensuite de délimiter la zone souhaitée.
 - Le téléchargement multiple n'est limitée que pour un maximum de 30 objets par surface délimitée.



 Cliquer sur le bouton
 Téléchargement multiple de rapports en haut à droite de votre écran



2. Sélectionner / entourer avec votre curseur la zone souhaitée



3. Patienter durant l'opération, le chargement peut parfois prendre quelques minutes





Édition multiple d'objets détectés



- L'outil permet d'éditer massivement plusieurs objets détectés, et de modifier certains critères (type, statut de validation, statut de contrôle). Pour cela, il faut cliquer sur le bouton Edition multiple.
- Il suffira ensuite de délimiter la zone souhaitée.

🛕 L'édition multiple n'est limitée que pour un maximum de 30 objets par surface délimitée.



1. Cliquer sur le bouton **Edition multiple** en haut à droite de votre écran



2. Sélectionner / entourer avec votre curseur la zone souhaitée

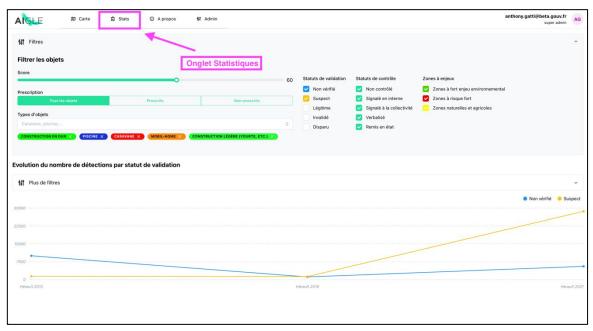


3. Renseigner les informations à ajouter / modifier (type d'objets, statuts de contrôle et/ou de validation), puis cliquer sur **Editer les détections**.



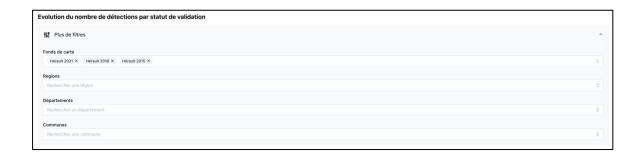


Accéder à une vue Statistiques



Vue de l'onglet Statistiques

- Cliquer sur l'onglet Stats dans le bandeau, en haut de votre écran, pour accéder à votre tableau de bord sur les différentes statistiques utiles.
- Vous pouvez appliquer différents filtres pour affiner vos statistiques, tels que :
 - le score de détection
 - ✓ la prescription
 - les statuts de validation et de contrôle
 - ✓ les zones à enjeux
 - les types d'objets

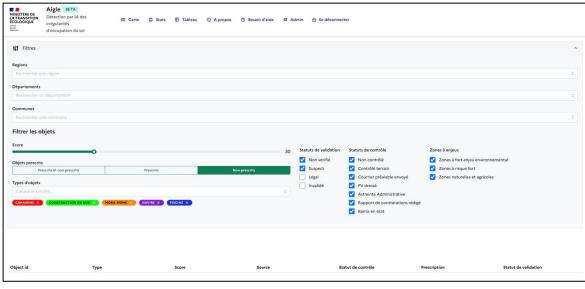


 Des filtres complémentaires peuvent être appliqués en fonction des millésimes des photos aériennes, et par géolocalisation (région, département ou encore communes).





Accéder à une vue Tableau de bord



Vue de l'onglet Tableau

- Cliquer sur l'onglet Tableau dans le bandeau, en haut de votre écran, pour accéder à votre tableau de bord, qui vous permettra d'afficher l'ensemble des détections sur une région, un département ou une commune.
- Vous pouvez appliquer différents filtres pour affiner vos statistiques, tels que :
 - ✓ le score de détection
 - la prescription
 - les statuts de validation et de contrôle
 - ✓ les zones à enjeux
 - ✓ les types d'objets

Pour des raisons évidentes de confidentialité des données, cette notice d'utilisation ne présentera aucune information concernant les objets détectés par l'outil via cette vue Tableau de bord, ces derniers relevant de données officielles.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AIGLE



Comment nous contacter?

- Vous avez une question, besoin d'aide ou souhaitez nous faire part d'une suggestion?
- Plusieurs options s'offrent à vous pour nous contacter :

1. Vos contacts référents





2. La boîte fonctionnelle



3. Par tchat



est un service numérique développé par la DDTM34 (Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault), en partenariat avec la Fabrique Numérique.